

**CCAS -  
Centre Communal  
d'Action Sociale**

**VILLE DU MUY  
DÉPARTEMENT DU VAR**

Hôtel de ville  
4, Rue de l'Hôtel de ville  
83490 LE MUY

04.94.19.84.24  
[info@ville-lemuy.fr](mailto:info@ville-lemuy.fr)  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Séance du Jeudi 16 Avril 2026**

*L'An deux mille vingt-six et le seize Avril à quinze heures trente le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, en la salle du conseil de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Romain VACQUIER, Maire.*

**PRESENTS :** MM Romain VACQUIER Président, MM et Mmes Nadia GONCALVES, Alain CARRARA, Déborah HOCQUET LAVIGNE, Noura KHELIL, Edouard BARRE, Adjoints; Mmes Sarah COSTANZO, Jocelyne SATEAU, Conseillères municipales; MM. Et Mmes Laurence MARCELIN, Eissia VITALIS, Laurent MARLHIOUD, Jocelyne MARTIN, Françoise CHAVE, Filippo COSTANZO, Rémy BRIGNACA, Fabien JOVER, Amandine LASSAGNE, Angélique MONTALDO, Membres du CCAS.

**EXCUSES :** M. Jean Claude ZAWARSKI, Mme Sylvie CLAUZEL, Membres du CCAS.

**N° 03/2026 - DELEGATION DE POUVOIRS DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - 2026**

*Vu le Code de l'action sociale et des familles,*

*Considérant que*

*Afin d'assurer le bon fonctionnement du CCAS et de permettre une gestion plus rapide des affaires courantes, le Conseil d'Administration peut donner délégation de pouvoirs à son Président et à son Vice-Président,*

Mis en ligne le 29 Avril 2026

